

Compte rendu de la CAPD du 29 mai 2009

A l'ordre du jour :

- 1) accès à la hors classe des professeurs des écoles à la rentrée 2009
- 2) mouvement des personnels enseignants 2009 première phase
- 3) demande d'exeat rentrée 2009



Au préalable, le SE-UNSA a lu une déclaration commune avec le SNUDI-FO (ci-joint sur le site) dénonçant la divulgation des résultats par le SNUIPP-FSU avant la réunion de la CAPD.

L'IA s'est dit embarrassé suite à cette déclaration, puisque dans une précédente CAPD il avait été dit que les organisations syndicales devaient informer les personnels après la commission. Pour lui, il pensait que le travail se faisait sous le signe de la confiance, il saura en tirer les conséquences.

Suite à la déclaration du SE-UNSA (ci-joint sur le site) :

Remplacement : l'IA admet que le problème du remplacement est récurrent, il envisage d'être contraint de « réduire la voilure » sur les stages l'année prochaine.

NBI pour les enseignants non spécialisés de CLIS : En ce qui concerne la NBI, il envisage la mise en œuvre du versement à partir du 1^{er} juin 2009. Il ne prévoit pas la rétroactivité de ce versement.

Temps partiels : Il accepte de donner la liste des collègues à qui il a accordé les temps partiels ainsi que la notification des refus. Ceux-ci seraient justifiés par des problèmes d'organisation de service.

Evaluation CE1/CM2 : le versement des « 400€ » devrait se faire. Les circulaires ministérielles seraient en préparation !

Transfert des PE2 : malgré le vote soumis à la CAPD : 10 pour (délégués du personnel)
10 contre (administration)

sur la motion suivante : « la CAPD, réunie du 29 mai 2009, demande l'annulation du transfert forcé des 12 PE stagiaires du centre IUFM d'Amiens et de leur titularisation dans le département de l'Oise à compter de la rentrée 2009/2010 » ; l'IA a refusé la proposition en utilisant sa voix prépondérante.

1) Accès à la hors classe des professeurs des écoles à la rentrée 2009

1 733 promouvables, le ministère n'ayant pas encore communiqué le contingent, il a demandé aux IA de reprendre la base de calcul de 2008, à savoir 1/60^{ème}. Cela donne pour notre département 28 promus. Il est possible que ce nombre puisse légèrement augmenter. La liste complémentaire a donc été augmentée.

Liste principale	Liste complémentaire
Belmer Marylise	Chamu Sylviane
Bormans Régis	Merlin Yamina
Bouvier Yves	Leleu Bernadette
Cornet Dominique	Derobert Monique
Delacourt Betty	Berton Mireille
Dormenval Nicole	Page Catherine
Duquennoy Paulette	Fauconnier Thierry
Fréville Evelyne	Dejonghe Pascale
Froissart Francine	Desmaris Ghislaine
Gambet-Inversin Nicole	Journaux Pascal
Glavieux Maryse	Poulain Thierry
Guillen Béatrice	Dromas Ghislaine
Hébert Laurent	Minetti Jacques
Hourdry Reine	Boucher Bénédicte
Juppin Chantal	Sandu Jeanine
Lafarge Robert	Grimaux Françoise
Landos Yves	Pastel Marie-France
Langlet Nicole	Gillot Maryse
Lebleu Claire	Beaudimont Edith

Leclercq Marie Josephe	Darras Lucile
Lemaire Philippe	Szadel Ericka
Louvel Didier	Barbier Jean-Michel
Perimony Maryannick	Dupont Hervé
Plé Michel	Zeller Caroline
Pruvost Jeannine	
Ramé Sylvie	
Tellier Danielle	
Thébaud Denise	

2) Mouvement des personnels

L'administration a fourni quelques statistiques :

	2009	2008
Participants	1 074	1 016
Obtenant une affectation	489 (45,53 %)	431 (42,42 %)
Restant sur le poste	237 (22,07 %)	189 (19,59 %)
Sans poste	346 (32,40 %)	386 (37,99 %)
Nombre total de vœux	14 959	17 707

Taux de satisfaction :

Rang des vœux	Collègues ayant obtenus satisfaction
1 ^{er} vœu	50,10 %
2 ^{ème} vœu	11,45 %
3 ^{ème} vœu	5,93 %
4 ^{ème} vœu	4,29 %
5 ^{ème} vœu	2,25 %
Du 6 ^{ème} au 10 ^{ème} vœu	10,43 %
Du 11 ^{ème} au 15 ^{ème} vœu	5,73 %
Du 16 ^{ème} au 20 ^{ème} vœu	3,66 %
Du 21 ^{ème} au 25 ^{ème} vœu	2,66 %
Du 26 ^{ème} au 30 ^{ème} vœu	3,48 %

3) Demandes d'exeat

Seules les demandes d'exeats ont été étudiées, l'étude des demandes d'ineats se fera en même temps que la seconde phase du mouvement.

Sur les 10 demandes émanant des PE2, 4 demandes pour l'Aisne ont été acceptées, pour permettre à des PE2 de l'Aisne de combler le déficit de l'Oise. Bien entendu ces 4 PE2 ont vu leur demande d'ineat acceptée par le département de l'Aisne.

15 titulaires ont fait une demande d'exeat, 9 ont été acceptées pour les motifs de rapprochement de conjoint ou pour raisons de santé. Ceux-ci sont en attente des inéats.

4) Questions diverses

Répartition par département des places au concours CRPE 2009 : 268 places pour l'académies réparties comme suit :

144 dans l'Oise

68 dans la Somme

56 dans l'Aisne

Calendrier prévisionnel de la seconde phase du mouvement :

Le SE-UNSA a demandé la tenue d'une CAPD au lieu du groupe de travail. Sensible à nos arguments, l'IA nous donnera sa réponse ultérieurement.

15 juin : publication de la circulaire du mouvement et de la liste des postes

16 au 21 juin : saisie des vœux

23 juin : envoi des accusés de réception sur la boîte IPROF

30 juin : date limite de retour des accusés de réception

7 juillet (à confirmer) : résultats

Accès au corps de professeur des écoles par liste d'aptitude:

Le ministère n'a pas encore fixé le contingent. Il sera certainement donné à la prochaine CAPD.

Mouvement des IEN :

Les résultats de la seconde phase du mouvement des IEN devraient être connus vers le 25 juin.

CAFIPEMF :

Le résultat des CAFIPEMF a été connu trop tardivement pour l'intégrer dans la première phase du mouvement. Ces titulaires recevront un courrier pour participer à la seconde phase du mouvement s'ils le désirent.

Avant de lever la séance, une minute de silence a été observée en hommage à nos collègues disparus :
Mme VAQUEZ Christine et M. DERAY Bernard.

